

[Le Web](#)[Les vidéos](#)

THIBAUT DE MONTBRIAL, AVOCAT

QUE FAIT-IL DANS L'ENQUETE SUR LE CRASH DU VOL AF447 RIO-PARIS ?

Dans un courriel du 6 janvier 2014 il a fait état d'un « *travail colossal* » qu'il aurait fourni, ajoutant : « *Le combat pour la vérité (qui inclut évidemment l'obtention du FDR) a déjà mobilisé mon cabinet pendant plusieurs centaines d'heures* ». Ce courriel figure en page 14 du PDF en lien ci-dessous (2,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-dossier-complet-hollande-justice-norbert-jacquet-9-novembre-2015.pdf>

Sur quoi pouvait travailler cet avocat, avec son cabinet, alors que de son propre aveu il ne disposait pas de la pièce à conviction principale, les listings de paramètres de l'enregistreur de vol FDR ? On peut en outre faire plus que s'interroger sur le jeu trouble de l'avocat à la lecture, dans le PDF dont je viens de donner ci-dessus le lien, de ce qu'il s'est passé avant ce 6 janvier 2014. Et quand on lit la suite ?!

Et maintenant ?

On a dépassé le stade de la caricature. C'est une guignolade. Depuis le 17 novembre on dispose d'un bel aveu : depuis le printemps 2014 le dossier à dormi dans un tiroir, la seule activité de certains magistrats étant de me pourchasser afin de m'enfermer parce que je dis la vérité. Il y a pire. On constate aussi que toutes les manœuvres illégales commises par des magistrats hors-la-loi pour falsifier les faits ont échoué. Il apparaît notamment qu'une ordonnance dont son auteur, la juge Zimmermann, savait l'illégalité, a été annulée. Le dossier revient à son état du 29 juin 2012. Trois ans et demi ont été perdus... sauf pour me faire rechercher dans le but de m'enfermer parce que je dénonce les magouilles dans l'enquête. Et ça continue !

Ci-dessous : quelques moments-clés de l'affaire... avec une conclusion qui devrait faire réfléchir.

CRASH DE L'AIRBUS AF447 RIO-PARIS

TROIS ANS ET DEMI INTENTIONNELLEMENT PERDUS

PAR LA VOLONTE DE MAGISTRATS SCIEMMENT HORS-LA-LOI

Un premier collègue d'experts judiciaires a remis un rapport technique le 29 juin 2012. Il ne s'est rien passé ensuite jusqu'au 17 avril 2013. A cette date, la juge Zimmermann a rendu une très curieuse ordonnance secrète, dont je n'ai pu avoir connaissance qu'en juin 2014. Cette ordonnance figure, entre autres, en pages 20 à 22 du PDF en lien ci-dessous (2,51 Mo) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-dossier-complet-hollande-justice-norbert-jacquet-9-novembre-2015.pdf>

Le rapport de l'expertise secrète confiée à Airbus par cette ordonnance d'avril 2013 a été remis un an plus tard, le 5 mai 2014. Les médias en ont fait les gros titres : « *c'est la faute des pilotes !* » (mention spéciale à David Pujadas). Un très probable non-lieu à intervenir à la fin juin a été annoncé par des médias, l'avocat de la principale association de familles de victimes, **Alain Jakubowicz**, allant jusqu'à féliciter publiquement la juge Zimmermann pour son travail ! Toutefois, ce joli scénario a buté sur un gros obstacle. En effet, bien que n'ayant pas eu connaissance ni de l'ordonnance ni de cette expertise en cours, j'avais **antérieurement** commencé à démontrer que les paramètres techniques du vol (enregistreur FDR), pièce à conviction principale, étaient toujours cachés. En violation de la loi. C'était même énorme. Un PDF du 11 mars 2014 a récapitulé un ensemble de documents qui le confirment avec éclat (3,05 Mo) :

<http://jacno.com/prov/af447-juge-zimmermann-viole-la-loi-11-mars-2014.pdf>

Dans ces circonstances, on ne pouvait laisser la juge Zimmermann prononcer un non-lieu d'une illégalité criante. Il fallait temporiser. Air France a donc demandé l'annulation du rapport devant la chambre de l'instruction. Les motifs invoqués étaient discutables et laissaient la porte ouverte à toutes les issues, mais l'objectif était uniquement d'**attendre et voir venir** en suspendant l'instruction avant que l'ordonnance de clôture ne soit rendue par la juge Zimmermann. Mais un nouveau pavé est tombé dans la mare. En effet, j'ai pu parallèlement prendre connaissance du chaînon qui me manquait grâce à Christian Roger qui, pour en rajouter dans la charge contre les pilotes, a mis en ligne le rapport concocté par Airbus en suite de l'ordonnance secrète de la juge Zimmermann. Ce rapport reproduit cette ordonnance. J'ai donc diffusé le 6 juin 2014 un PDF qui rendait publique cette « ordonnance Dreyfus » (PDF - 430 Ko) :

<http://jacno.com/prov/af447-ordonnance-secrete-zimmermann-20130417.pdf>

Il fallait **attendre et voir venir**. Depuis cette époque le dossier est donc resté au fond d'un tiroir. Un an et demi. Depuis un an et demi, la seule activité de la justice a été de me pourchasser pour m'enfermer (mandats d'amener de la juge Gaëlle Beuf entre autres). Je suis encore et toujours recherché par la police à la suite, notamment, d'un procès déclenché par... la juge Zimmermann qui a demandé par écrit mon enfermement. Cette magistrate a ensuite appelé son ami **Jakubowicz** à la rescousse pour m'enfoncer. J'ai été condamné dans le cadre d'une caricature de « procès de Moscou ». **Une guignolade** (PDF - 500 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/licra-justice-trois-mois-de-prison-ferme-norbert-jacquet-23-aout-2015.pdf>

La chasse à l'homme pour m'enfermer se poursuit actuellement. Il en est ainsi malgré une plainte pour subornation de témoin déposée par des familles de victimes en janvier 2013 (il y a près de trois ans), régulièrement renouvelée. Ces familles ont demandé mon audition comme témoin et sachant dès l'été 2011 (il y a plus de quatre ans). Le bilan de tout cela est une belle caricature (PDF - 453 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/af447-incroyable-norbert-jacquet-11-novembre-2015.pdf>

On vient d'apprendre par les médias, très, très discrètement et avec des commentaires très éloignés de la réalité, que l'ordonnance scélérate de la juge Zimmermann vient d'être annulée (17 novembre). **Jakubowicz** fait le tour des médias pour évoquer « *une erreur de procédure* » (défense de rire). Le dossier revient donc à son état du 29 juin 2012. **Trois ans et demi ont été perdus**. La pièce à conviction principale est toujours cachée, en violation de la loi. Des magistrats hors-la-loi continuent à me pourchasser pour m'enfermer. Les familles de victimes continuent à être purement et simplement escroquées et sciemment détruites à petit feu dans ce dossier maintenant parfaitement connu de la Chancellerie et de l'exécutif jusqu'au sommet.

Accessoirement, il apparaît qu'après Boeing et les Américains ce sont maintenant Mitsubishi et les Japonais qui me donnent raison (PDF - 80 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/les-japonais-me-donnent-raison-norbert-jacquet-12-novembre-2015.pdf>